

COMMUNE D'ARCAÏ

**PROCES-VERBAL DE SEANCE
DE CONSEIL MUNICIPAL
du 23 Septembre 2022**

En l'an deux mil vingt-deux, le vingt-trois septembre à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal d'Arçay (Vienne), dûment convoqué le 19 Septembre 2022, s'est réuni en session ordinaire à la Salle n°2 de la Salle des Fêtes, sous la présidence de Mr NOE Alain.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 7

Présents : Mmes et Mrs : NOE Alain le Maire, PIOLET Isabelle, adjointe au Maire, AMIRAULT Marion, BENETEAU Valentin, LALANDE Patricia, PETROW Delphine, SAMSON Jean-Marie, Conseillers Municipaux.

Absents : Mrs BOULINEAU Fabrice, ALLETRU Xavier et PROUX Emmanuel

Absents excusés : Mme PIMBERT Stéphanie

Pouvoirs : Mme PIMBERT Stéphanie donne pouvoir à Mme PIOLET Isabelle

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à l'élection du secrétaire de séance, qui est chargé de la rédaction du procès-verbal de la séance.

Mme PETROW Delphine est désignée secrétaire de séance

Monsieur le Maire ouvre la séance et reprend l'ordre du jour

ARRET DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 2 SEPTEMBRE 2022

☆☆☆☆

Délibération n°2022-09-07

DECISION MODIFICATIVE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'établir une décision modificative pour 2022 ayant pour objet d'apporter des rectifications aux crédits inscrits depuis le début de l'exercice sur l'opération **0047 : VEHICULE UTILITAIRE**.

Section investissement – Virement de crédit :

- OP 0052 – VOIRIE (Compte 2151 Réseaux de voirie) – 1 500,00 €
- OP 0047 – VEHICULE UTILITAIRE (Compte 2182 Matériel de transport) + 1 500,00 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, procède au vote à 8 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention et valide la décision modificative.

Délibération n°2022-09-08

PROPOSITION D'ACHAT D'UN VEHICULE UTILITAIRE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les différents devis pour l'achat d'un véhicule utilitaire.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, procède au vote à 8 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention et décide :

- **d'autoriser le Maire à signer les documents relatifs à cette décision avec l'entreprise Rocache Sud Auto pour un montant de 8 384,76 € TTC.**

★ ★ ★ ★ ★

Délibération n°2022-09-09

DEVIS SALLE DESIRE BARRE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis pour la menuiserie concernant la Salle Désiré Barré.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, procède au vote à 8 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention et décide :

- **d'autoriser le Maire à signer les documents relatifs à cette décision avec l'entreprise PIPELIER pour un montant de 5 922,00 € TTC.**

★ ★ ★ ★ ★

REUNION PUBLIQUE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il souhaite convier les habitants d'Arçay à une réunion publique le 30 Septembre 2022.

C'est une réunion publique d'information uniquement, il ne s'agit pas d'un débat. Les points abordés se trouvent sur le document distribué aux administrés.

★ ★ ★ ★ ★

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'organisation pour le déroulement de la Cérémonie du 11 Novembre 2022.

Le repas sera gratuit pour les plus de 65 ans.

★ ★ ★ ★ ★

CEREMONIE DES VOEUX

Monsieur Le Maire propose de fixer la date de la cérémonie des Vœux 2023 :

- Le 8 Janvier 2023 (horaire à revoir)

INFORMATION DIVERSES

- Bulletin Municipal : A voir sur le site internet
- Stagiaire « Formation des secrétaires de Mairie » : du 3 Octobre 2022 au 16 Décembre 2022
- Abattage des arbres, Route de Brie, réunir la Commission Voirie (sans autorisation) le 28 Septembre
- Peupliers à couper et morceaux à récupérer au stade
- Début octobre, fin des travaux de la façade de la Mairie
- En attente de l'accord pour vider l'étang
- En attente depuis 2021, passage de l'expert pour le lavoir cette semaine
- Sorégies = économie d'énergie électricité - illuminations
- Tour de la Vienne : étape Arçay par Saint Jean de Sauves le Samedi 1^{er} Octobre 2022

Monsieur le Maire clôt la séance à 20h35.

Fait et délibéré les heures, jour, mois et an susdit.

Fait à Arçay,
Le 27 Septembre 2022

La secrétaire de séance
Delphine PETROW

Le Maire,
Alain NOE,




